île de France
Conseil régional

AMENDEMENT
N° 000084

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
DES 6,7 & 8 avril 2016

Rapport n° CR 45-16 - Projet de budget pour 2016

AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 2 – jeunesse, citoyenneté et vie associative
Fonctionnement
Chapitre 930 – Services généraux
Sous-section 02 – Administration générale
Programme HP0202-003 – « Communication institutionnelle»

Le programme « Communication institutionnelle» est abondé de 0,150€ en autorisations d'engagement et de 0,150M€ en crédits de paiement.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 932 « Enseignement», sous-fonction 22 « Enseignement du second degré», code fonctionnel 223 « Lycées privés », programme HP223-016 « Lycées privés forfait d'externat matériel ».

Exposé des motifs :

Les journées de l'égalité ont constitué des moments forts dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, la promotion de l'égalité femmes-hommes, la valorisation de l'action de la Région dans ce domaine. Elles ont aussi permis de mettre en avant les projets menés sur les territoires et de renforcer le rôle de coordination de notre institution.

Dans le contexte actuel, elle auraient toute leur place et contribueraient à enrichir le débat.

C'est la raison pour laquelle notre groupe souhaite que cet outil puisse être pérennisé.

Céline MALAISÉ

Conseil régional
57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85

île de France
Conseil régional

AMENDEMENT
N° 000085

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
DES 6,7 & 8 avril 2016

Rapport n° CR 45-16 - Projet de budget pour 2016

AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 2 – jeunesse, citoyenneté et vie associative
Fonctionnement
Chapitre 930 – Services généraux
Sous-section 02 – Administration générale
Programme HP021-005 – « Jeunesse et vie associative»
Action « Centre de ressource égalité femmes / hommes – ORVF »

L'action « Centre de ressource égalité femmes / hommes – ORVF » est abondée de 0,336M€ en autorisations d'engagement et de 0,336M€ en crédits de paiement.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 932 « Enseignement», sous-fonction 22 « Enseignement du second degré», code fonctionnel 223 « Lycées privés », programme HP223-016 « Lycées privés forfait d'externat matériel ».

Exposé des motifs :

Le groupe Front de gauche a déjà eu l'occasion de s'alarmer de la situation financière que doit affronter le Centre Hubertine AUCLERT, Centre de ressource égalité femmes / hommes – Observatoire régional des violences faites aux femmes, premier du genre dont le travail est reconnu par l'ensemble des acteurs-trices y compris au niveau international.

Loin de réagir à la mobilisation qu'a pu susciter la baisse de plus 1/3 de son budget, la proposition qui est faite ici acte donc définitivement le mépris de l'exécutif actuel pour cette question et choisit de ne pas tenir compte de la réalité des violences subies par les femmes et des attaques nombreuses contre l'égalité femmes hommes.

Une telle décision est vécue, à juste titre, comme une véritable régression. Elle l'est d'autant plus, qu'une fois encore, le discours politique n'est pas suivi des actes comme le prouve cette annexe et tant d'autres où les dispositifs en faveur des femmes sont réduits à peau de chagrin voire supprimés.

C'est la raison pour laquelle le groupe Front de gauche souhaite rétablir le montant alloué au Centre Hubertine AUCLERT.

Céline MALAISÉ

Conseil régional
57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85

AMENDEMENT
N° 000086

île de France
Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
DES 6,7 & 8 avril 2016

Rapport n° CR 45-16 - Projet de budget pour 2016

Amendement

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 2 – jeunesse, citoyenneté et vie associative
Fonctionnement
Chapitre 930 – Services généraux
Sous-section 02 – Administration générale
Programme HP021-005 – « Jeunesse et vie associative»

Le programme « Jeunesse et vie associative» est abondé de 1,806M€ en autorisations d'engagement et de 0,456M€ en crédits de paiement.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 932 « Enseignement», sous-fonction 22 « Enseignement du second degré», code fonctionnel 223 « Lycées privés », programme HP223-016 « Lycées privés forfait d'externat matériel ».

Exposé des motifs :

Le programme établi dans ce chapitre créé les outils d'une démocratie régionale à la hauteur des enjeux posés par les inégalités sociales, de genre, et replace les francilien-ne-s et parmi eux les plus jeunes, au cœur de la vie citoyenne régionale. Se couper de ces outils en baissant drastiquement certaines lignes ou en supprimant certaines actions créerait une inégalité de traitement sans précédent.

C'est la raison pour laquelle le groupe Front de gauche souhaite rétablir le montant alloué à ce programme au BP 2015en y ajoutant les nouvelles actions créées par l'exécutif actuel, et en particulier celui du Centre Hubertine AUCLERT. Le montant est donc ainsi réparti :

- Action « Consultation et expression de la jeunesse » : 0,050M€ en AE et 0,150M€ en CP ;
- Action « Études et événements » : **0,150M€** en AE et **0,150M€** en CP;
- Action « Citoyenneté, valeurs de la République et expressions culturelles » : **2,600M€** en AE et **2,000M€** en CP;
- Action « Lutte contre les discriminations » : **1,300M€** en AE et 1,325M€ en crédits de paiement ;
- Action « Projets de territoires Jeunesse et Développement social » : 1,200M€ en AE et 1,200M€ en CP;
- Action « Plateformes d'animation numérique » : 0,050M€ en AE et 0,120M€ en CP;
- Action « Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF » : **0,220M€** en AE et 0,280M€ en CP;
- Action « Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF » : 0,936M€ en AE et **0,936M€** en CP.

Céline MALAISÉ

Conseil régional
57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85

île de France
Conseil régional

AMENDEMENT
N° 000087

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
DES 6,7 & 8 avril 2016

Rapport n° CR 45-16 - Projet de budget pour 2016

AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 2 – jeunesse, citoyenneté et vie associative
Fonctionnement
Chapitre 934 – développement social et santé
Sous-section : « Développement de la vie associative »
Programme HP40-001 – « Fonds régional de développement de la vie associative et du bénévolat»

Le programme « Fonds régional de développement de la vie associative et du bénévolat» est abondé de 1,4M€ en autorisations d'engagement et de 0,449M€ en crédits de paiement.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 932 « Enseignement», sous-fonction 22 « Enseignement du second degré», code fonctionnel 223 « Lycées privés », programme HP223-016 « Lycées privés forfait d'externat matériel ».

Exposé des motifs :

La situation du monde associatif actuel est alarmante et ne peut souffrir d'aucune réduction supplémentaire sans mettre en péril un secteur pourvoyeur d'emplois locaux non délocalisables et créateur de lien social comme nul autre.

Les associations, chez nous en Île de France, dans les villes, les quartiers populaires ou dans les campagnes, c'est avant tout du lien social, la garantie de la présence d'un acteur sur des territoires dépourvus de la présence publique.

Se passer d'une telle connaissance des réalités du terrain reviendrait à se couper l'herbe sous le pieds et à détricoter l'ensemble des actions visant à créer les conditions du vivre ensemble.

Céline MALAISÉ

Conseil régional
57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85